

# Notes au coordonnateur

Informations pour les coordonnateurs et les enseignants du Programme du diplôme

## Actualités

**Afin d'assurer une communication plus efficace et plus concise avec les écoles du monde de l'IB, nous procéderons à une révision des Notes au coordonnateur pour tous les programmes de l'IB au cours des mois prochains et nous vous solliciterons bientôt pour recevoir un retour d'information de votre part.**

## Approches de l'enseignement et approches de l'apprentissage dans le Programme du diplôme

À l'occasion du lancement du nouveau modèle du Programme du diplôme du Baccalauréat International (IB), vous n'aurez certainement pas manqué de remarquer l'intégration des « approches de l'enseignement » et des « approches de l'apprentissage » dans le modèle. Ces expressions désignent des stratégies, des compétences et des attitudes déterminées qui sont omniprésentes dans les méthodes d'enseignement et d'apprentissage de l'IB. Ces approches, intrinsèquement liées aux qualités du profil de l'apprenant de l'IB, consolident l'apprentissage des élèves et les aident à se préparer à l'évaluation dans le cadre du Programme du diplôme et au-delà.

L'apprentissage proposé aux élèves doit favoriser le développement des compétences de recherche, de communication, de réflexion, d'autonomie ainsi que des compétences sociales. Les nouvelles approches de l'enseignement représentent une évolution naturelle dans l'orientation de

(suite en page 2)

## Dans ce numéro :

**Actualités**

**Tronc commun**

**Groupes 1 et 2 – Langues**

**Groupe 3 – Individus et sociétés**

**Groupe 4 – Sciences**

**Groupe 5 – Mathématiques**

**Groupe 6 – Arts**

**Développement pédagogique et cycles de révision du Programme du diplôme**

**Cours du Programme du diplôme en ligne**

**Perfectionnement professionnel**

**Actualités du service de recherche globale de l'IB**

**IB Publishing**

### Notes au coordonnateur du Programme du diplôme

Publication trimestrielle produite par le Baccalauréat International pour tous les établissements autorisés à dispenser le Programme du diplôme.

#### **L'IB vous répond**

Si vous avez la moindre question, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [ibid@ibo.org](mailto:ibid@ibo.org) ou vous mettre en rapport avec *L'IB vous répond* aux numéros suivants :

**Royaume-Uni :** +44 29 2054 7740

**Genève :** +41 22 309 2515

**Singapour :** +65 6579 5055

**États-Unis :** +1 301 202 3025

**La Haye :** +31 70 352 6055

### Magasin de l'IB, service des ventes et du marketing

Courriel : [sales@ibo.org](mailto:sales@ibo.org)

Disponible sur IBNET ([ibnet.ibo.org](http://ibnet.ibo.org)) et sur le Centre pédagogique en ligne ([occ.ibo.org](http://occ.ibo.org)).

(suite de la page 1)

la direction pédagogique. Elles devraient encourager les enseignants à mettre en œuvre le Programme du diplôme en adoptant une approche fondée sur la recherche et les concepts, et à offrir un enseignement mis en contexte, axé sur la collaboration, différencié et guidé par l'évaluation.

Entre septembre 2013 et mars 2014, des établissements choisis pour participer à un projet pilote seront invités à fournir un retour d'information sur la version provisoire du guide *Approches de l'enseignement et de l'apprentissage dans le Programme du diplôme*. Ils utiliseront cette version du guide dans au moins une des matières du Programme du diplôme, transmettront les documents en lien avec les approches de l'apprentissage qu'ils auront élaborés, et aideront éventuellement l'IB à produire une série de vidéos illustrant dans la pratique les approches de l'enseignement et de l'apprentissage dans le Programme du diplôme.

Un résumé des évolutions du projet peut être téléchargé sur le Centre pédagogique en ligne (CPEL).

## Le comité du Programme du diplôme recherche trois représentants régionaux

Les chefs d'établissement, les directeurs de section et/ou les coordonnateurs des écoles du monde de l'IB (sur recommandation de leur chef d'établissement) sont invités à proposer leur candidature pour représenter au sein du comité du Programme du diplôme chacune des trois régions de l'IB : IB Amériques, IB Asie-Pacifique, et IB Afrique, Europe et Moyen-Orient.

Le comité du Programme du diplôme a pour mission de soutenir le développement et la mise en œuvre du Programme du diplôme en fournissant des points de vue variés et en prodiguant des conseils sur le contenu du programme et sa politique de mise en œuvre, conformément à la mission de l'IB et dans le respect des valeurs et des principes de l'organisation. En communiquant ses connaissances, son expérience et son expertise dans le domaine de l'enseignement en général, et du Programme du diplôme en particulier, le comité aide l'IB à maintenir le Programme du diplôme à la pointe de l'innovation en matière d'éducation internationale.

La fonction principale du comité du Programme du diplôme est de fournir des conseils et de faire des recommandations aux responsables en chef du programme dans les domaines suivants :

- la réflexion et la planification stratégiques concernant l'élaboration du programme ;
- les changements du programme d'études, y compris la manière d'aborder l'évaluation ;

- les procédures afférentes à l'autorisation de dispenser le programme et à l'évaluation de sa mise en œuvre ;
- les initiatives de l'IB visant à soutenir les établissements scolaires dans la mise en œuvre des programmes (par exemple, le perfectionnement professionnel) ;
- les problèmes ayant une incidence sur la bonne mise en œuvre des programmes dans les établissements.

Le comité se réunit une fois par an, en février, au centre mondial de l'IB à La Haye. L'IB couvre tous les frais de déplacement et d'hébergement dans la mesure du raisonnable. Les représentants sont également rémunérés sur une base journalière pour leur participation.

Veillez envoyer votre lettre de candidature accompagnée d'un CV à l'adresse [dpdevelopment@ibo.org](mailto:dpdevelopment@ibo.org) avant le 31 octobre 2013, en précisant la région dans laquelle vous travaillez. La sélection des candidats par l'IB reposera sur plusieurs critères et visera à garantir une diversité des points de vue représentés au sein du comité du Programme du diplôme.

## Nouvel outil en ligne pour les demandes d'épreuves d'examen modifiées

L'IB a le plaisir d'annoncer le lancement d'un outil en ligne pour les demandes d'épreuves d'examen modifiées (agrandissement de l'épreuve d'examen ou de la taille de la police, code braille et/ou impression sur papier coloré). Cet outil remplace le formulaire *Demande de dispositions spéciales pour l'évaluation* utilisé jusqu'à présent, et ce, uniquement pour les candidats nécessitant la modification des épreuves d'examen. **Toutes** les autres demandes d'aménagement de la procédure d'évaluation (par exemple, temps supplémentaire ou traitement de texte) pour les candidats susmentionnés doivent également être envoyées à l'aide de cet outil.

L'option **Demande d'épreuves d'examen modifiées**, qui doit impérativement être utilisée pour toutes les demandes futures, est disponible sur IBIS sous l'onglet **Candidat**.

## Révision du profil de l'apprenant de l'IB

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la première révision du document *Présentation du profil de l'apprenant de l'IB*, l'un des documents fondateurs de l'IB, vient de s'achever.

### Quelles sont les modifications les plus importantes apportées au profil de l'apprenant ?

La communauté de l'IB a indiqué de manière unanime que les dix qualités du profil de l'apprenant restent tout à fait adaptées à l'objectif poursuivi. Les principales modifications apportées sont listées ci-dessous. Elles concernent la révision des descripteurs, la déclaration d'intention et la nouvelle représentation visuelle.

- Le pronom personnel et les pronoms et adjectifs possessifs de la première personne du pluriel (« nous », « nos » et « notre ») sont désormais utilisés dans les descripteurs afin de mettre en évidence la nature inclusive des programmes de l'IB, d'attirer l'attention sur l'importance des communautés d'apprentissage (élèves, familles, enseignants, membres de la direction des établissements scolaires et autres) et de refléter la philosophie éducative socioconstructiviste de l'IB centrée sur l'apprenant.
- Les descripteurs expliquant chacune des qualités ont été reformulés, et ils sont désormais plus clairs et plus accessibles. Ces modifications reflètent la manière dont la communauté de l'IB s'engage à améliorer sa compréhension du profil de l'apprenant sur le long terme.
- La déclaration d'intention qui conclut le document décrit la nature et l'objectif du profil de l'apprenant dans le contexte de l'éducation internationale. Les qualités et les descripteurs figurent entre le prologue et la déclaration d'intention. Ces énoncés essentiels expriment le profil de l'apprenant et fournissent des indications quant à son interprétation et à sa mise en œuvre dans les écoles du monde de l'IB.
- La représentation visuelle du profil de l'apprenant a été améliorée de manière à mieux illustrer la dynamique des qualités.

### Quelles sont les implications pour les écoles du monde de l'IB ?

Suite à une consultation approfondie menée auprès de professionnels de l'éducation et autres spécialistes, l'IB fera désormais preuve d'une plus grande souplesse en ce qui concerne la mise en œuvre du profil de l'apprenant dans les écoles du monde de l'IB afin d'aider ces dernières à répondre aux besoins de leurs communautés respectives. Les établissements scolaires auront dorénavant la possibilité :

- d'utiliser la version publiée du profil de l'apprenant de l'IB, à condition d'inclure le titre et la mention relative aux droits d'auteur de l'IB ;
- de remplacer la qualité « audacieux » par « courageux » ;
- d'intégrer le terme « spirituel » dans le descripteur de la qualité « équilibrés » comme suit : « Nous accordons une importance équivalente aux différents aspects de nos vies – intellectuel, physique, spirituel et affectif – dans l'atteinte de notre bien-être personnel et de celui des autres » ;
- d'utiliser la version publiée du profil de l'apprenant de l'IB en y ajoutant une ou plusieurs qualités (accompagnées de descripteurs explicatifs) conformes à la mission de l'IB. Le document ainsi produit devra être intitulé *Profil de l'apprenant de [nom de l'établissement scolaire] (élaboré à partir du profil de l'apprenant de l'IB © Organisation du Baccalauréat International 2013)*.

Le rapport complet de la révision ([occ.ibo.org/ibis/documents/general/g\\_0\\_iboxx\\_amo\\_1307\\_1\\_f.pdf](http://occ.ibo.org/ibis/documents/general/g_0_iboxx_amo_1307_1_f.pdf)) ainsi que

des directives pour les établissements et un résumé ([occ.ibo.org/ibis/documents/general/g\\_0\\_iboxx\\_amo\\_1307\\_1a\\_f.pdf](http://occ.ibo.org/ibis/documents/general/g_0_iboxx_amo_1307_1a_f.pdf)) sont disponibles sur le CPEL.

## Modifications terminologiques du terme « besoins éducationnels spéciaux »

Le terme « besoins éducationnels spéciaux » a fait l'objet d'une modification. L'IB utilise désormais une nouvelle terminologie afin de refléter son engagement envers l'éducation inclusive. Les nouveaux termes sont :

- **aménagements de la procédure d'évaluation à des fins d'inclusion** (précédemment appelés « dispositions spéciales pour l'évaluation ») ;
- **candidats ayant des besoins en matière d'aménagement de la procédure d'évaluation** (précédemment appelés « candidats à besoins spéciaux en matière d'évaluation ») ;
- **candidats ayant des besoins en matière de soutien à l'apprentissage** (précédemment appelés « candidats ayant des besoins éducationnels spéciaux ») ;
- **éducation inclusive** (précédemment appelée « besoins éducationnels spéciaux » ou « éducation spécialisée »).

D'ici la mise à jour des documents concernés dans le cadre de la révision des programmes des différentes matières du Programme du diplôme, la terminologie utilisée passera par une phase de transition.

- La « politique en matière de besoins éducationnels spéciaux » s'intitule désormais « **politique en matière de besoins éducationnels spéciaux et d'inclusion** » dans les nouveaux documents.
- Le document *Les besoins éducationnels spéciaux dans les programmes du Baccalauréat International* s'intitule désormais **La diversité d'apprentissage et les besoins éducationnels spéciaux dans les programmes du Baccalauréat International**.
- Le document *Évaluation des candidats à besoins éducationnels spéciaux* devient **Évaluation des candidats ayant des besoins en matière d'aménagement de la procédure d'évaluation** (titre provisoire).
- La rubrique **Besoins éducationnels spéciaux** du CPEL prend le nouveau nom de **Besoins éducationnels spéciaux / Éducation inclusive**.

## Tronc commun

### Mémoire

En raison de la mise à l'essai d'une nouvelle proposition de modèle d'évaluation, la nouvelle version du *Guide du mémoire* sera publiée en 2016 (pour première utilisation en 2016 et premiers examens en 2018).

## Critères d'évaluation du mémoire

Il a été porté à notre attention qu'une erreur s'est glissée dans la traduction du critère A dans la version espagnole du guide. L'actuelle version espagnole du guide stipule que la question de recherche doit impérativement être énoncée dans l'introduction. Cependant, il devrait être indiqué que la question de recherche doit être exprimée dans l'introduction ou sur la page de couverture. Veuillez noter que les versions anglaise et française du guide sont correctes.

Le critère A doit stipuler ce qui suit.

Critère A : question de recherche

(Objectifs d'évaluation 1 et 2)

Ce critère sert à évaluer la mesure dans laquelle le but du mémoire est spécifié. Dans de nombreuses matières, l'objectif du mémoire est normalement énoncé sous la forme d'une question, d'où le nom de ce critère. Toutefois, pour certaines disciplines, il est préférable ou possible de formuler la recherche différemment.

Niveau	Descripteur
0	La question de recherche n'est soit pas exprimée dans l'introduction ou sur la page de couverture soit ne se prête pas à une étude méthodique dans la matière dans laquelle le mémoire est présenté.
1	La question de recherche est soit exprimée dans l'introduction ou sur la page de couverture mais n'est pas clairement formulée soit trop vaste pour pouvoir être traitée de manière satisfaisante dans la limite du nombre de mots imposé.
2	La question de recherche est exprimée avec clarté soit dans l'introduction ou sur la page de couverture et elle se concentre sur un sujet bien défini, ce qui rend possible une étude satisfaisante dans la limite du nombre de mots imposé.

Veuillez vérifier que cette erreur a bien été portée à la connaissance des examinateurs chargés d'évaluer les mémoires en espagnol et que ces derniers ne manqueront pas d'appliquer le critère conformément à ce qui est stipulé dans les descripteurs présentés ici et non dans ceux énoncés dans la version espagnole du guide.

## Mémoire en étude du monde contemporain

### Modification des modalités d'inscription au mémoire en étude du monde contemporain à compter de la session de mai 2014

La phase de mise à l'essai du mémoire en étude du monde contemporain a révélé des schémas récurrents

au niveau des choix des candidats, qui privilégient certains grands thèmes mondiaux pour leurs recherches. Afin que les mémoires puissent être attribués de la façon la plus pertinente aux examinateurs des mémoires en étude du monde contemporain, il a été décidé de répartir les mémoires en six thèmes mondiaux. À partir de la session de mai 2014, les thèmes du mémoire en étude du monde contemporain seront intégrés dans le processus d'inscription. Les coordonnateurs seront invités à inscrire les candidats dans les options suivantes :

- mémoire > étude du monde contemporain : science, technologie et société ;
- mémoire > étude du monde contemporain : culture, langue et identité ;
- mémoire > étude du monde contemporain : conflit, paix et sécurité ;
- mémoire > étude du monde contemporain : égalité et inégalité ;
- mémoire > étude du monde contemporain : santé et développement ;
- mémoire > étude du monde contemporain : durabilité environnementale et économique.

Cette modalité d'inscription au mémoire en étude du monde contemporain est actuellement en cours de développement sur IBIS. Lorsqu'elle sera prête à être utilisée, une annonce sera publiée sur IBIS afin d'en informer les coordonnateurs.

### Modification du calendrier pour le chargement en ligne des mémoires

À partir de mai 2014 (auparavant annoncé pour novembre 2013), l'IB mettra à la disposition des établissements un outil de chargement en ligne des mémoires dans un nombre limité de matières. Ce changement dans le mode d'envoi ne modifie en aucune façon la nature du mémoire car la grande majorité des mémoires sont rédigés à l'aide d'un programme de traitement de texte. Les mémoires qui sont manuscrits ou qui comprennent des figures faites à la main peuvent être scannés avant d'être chargés. La taille maximale de fichier permettra le chargement d'images en couleurs de haute qualité.

En préparation de l'envoi au format électronique, nous demandons aux enseignants d'insister sur le fait que le mémoire doit prendre la forme d'un article publié dans une revue spécialisée. Aucune disposition ne sera donc prise pour permettre le chargement de supports autres que le mémoire lui-même et les images qui l'accompagnent. Les annexes doivent être utilisées avec mesure car les examinateurs ne sont pas tenus de les lire. Il est donc important que les élèves incluent dans le corps du mémoire toutes les informations essentielles (y compris les images de grande taille). Les informations figurant en annexe doivent être minimales et choisies avec soin.

Entre autres avantages, l'envoi des mémoires par voie électronique permet de supprimer les frais d'envoi des mémoires encourus par les établissements et rend possible la notation électronique de ces mémoires par les examinateurs de l'IB.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les matières dont les mémoires devront être chargés en ligne lors de la session de mai 2014 sur la page du CPEL dédiée au mémoire.

### Mémoires de langues (groupe 1 et groupe 2)

Les élèves présentant un mémoire du groupe 1 ou du groupe 2 doivent indiquer la catégorie dans laquelle ils soumettent le mémoire dans le cadre réservé à la matière sur la page de couverture du mémoire. Voici quelques exemples :

- pour le groupe 1 : Anglais A, 2<sup>e</sup> catégorie / Allemand A, 3<sup>e</sup> catégorie / Espagnol A, 1<sup>re</sup> catégorie ;

- pour le groupe 2 : Français B, 1<sup>re</sup> catégorie / Allemand B, 2<sup>e</sup> catégorie (a) / Espagnol B, 3<sup>e</sup> catégorie.

### Clarification concernant les « artefacts culturels » pour la 2<sup>e</sup> catégorie dans le groupe 2

Ce qui suit donne des précisions sur la 2<sup>e</sup> catégorie – culture et société (b), c'est-à-dire les « mémoires de nature culturelle basés sur des artefacts culturels spécifiques ». Un artefact culturel est tout élément concret ou tangible qui permet de donner un aperçu de la langue et de la culture cible. Des exemples sont donnés ci-dessous.

<b>Documents écrits</b>	<b>Documents oraux</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Journaux</li> <li>• Magazines</li> <li>• Titres de journaux</li> <li>• Articles</li> <li>• Livres (autres que des œuvres littéraires)</li> <li>• Dessins humoristiques</li> <li>• Publicités</li> <li>• Prospectus, brochures ou manifestes</li> <li>• Lois ou réglementations</li> <li>• Documents ou enregistrements historiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Scénarios</li> <li>• Programmes radiophoniques ou télévisés</li> <li>• Paroles de chansons</li> <li>• Entretiens</li> </ul> <p><b>Documents visuels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Œuvres des beaux-arts</li> <li>• Architecture (bâtiments, monuments, etc.)</li> <li>• Films</li> <li>• Timbres</li> </ul>

<b>Symboles culturels</b>	<b>Les éléments suivants ne constituent pas des « artefacts culturels »</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Articles de mode et accessoires (en tant que témoignages culturels)</li> <li>• Aliments, vaisselle (en tant que témoignages culturels)</li> <li>• Marques (en tant que témoignages culturels)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Événements politiques (élections, référendums)</li> <li>• Événements historiques</li> <li>• Mouvements sociaux (par exemple, les émeutes)</li> <li>• Problèmes d'ordre social (chômage, immigration, racisme, violence en milieu scolaire, le rôle des femmes dans tel pays, etc.)</li> <li>• Villes et régions (mémoire de type « guide de voyage »)</li> <li>• Groupes ethniques (minoritaires)</li> <li>• Tendances dans les médias</li> <li>• Styles musicaux</li> <li>• Sports</li> <li>• Traditions</li> <li>• Institutions (systèmes scolaires, partis politiques, etc.)</li> </ul>

### Présentation des références dans le mémoire

Il est rappelé aux coordonnateurs qu'ils doivent communiquer aux superviseurs et aux candidats les informations ci-dessous publiées par le passé dans les *Notes au coordonnateur* et relatives à la mention des sources des idées ou des travaux empruntés à autrui. Ces informations complètent les exigences de forme du mémoire figurant dans le guide le plus récent.

### Mention des sources des idées ou des travaux empruntés à autrui

Nous rappelons aux coordonnateurs et aux enseignants que les candidats **doivent** citer toutes les sources utilisées dans les travaux soumis à l'évaluation. Les informations fournies ci-après visent à clarifier cette exigence.

Les travaux que les candidats au Programme du diplôme remettent pour l'évaluation se présentent sous diverses formes et peuvent inclure des supports tels que du matériel audio ou visuel, des textes, des graphiques, des images et/ou des données provenant de sources imprimées ou électroniques. Si un candidat utilise les travaux ou les idées d'une autre personne, il doit en citer la source en appliquant de manière cohérente une méthode de mention des sources conventionnelle. Tout candidat ne respectant pas cette exigence sera soupçonné d'avoir commis une infraction au règlement. L'IB mènera alors une enquête qui pourra donner lieu à l'application d'une sanction par le comité d'attribution des notes finales de l'IB.



L'IB ne prescrit pas de méthode particulière à imposer aux candidats en ce qui concerne la mention des sources ou la présentation des citations au sein du texte ; cette décision est laissée à la discrétion des membres du personnel ou du corps enseignant concernés de l'établissement. En raison du large éventail de matières, des trois langues d'usage et de la diversité des méthodes de mention des sources, il serait irréalisable et restrictif de privilégier l'emploi de méthodes particulières. Dans la pratique, certaines méthodes sont plus largement utilisées, mais les établissements sont libres de choisir une méthode adaptée à la matière concernée et à la langue dans laquelle les candidats rédigent leur travail. Quelle que soit la méthode adoptée par l'établissement pour une matière donnée, il est attendu des candidats qu'ils fournissent au minimum les informations suivantes : le nom de l'auteur, la date de publication, le titre de la source et les numéros de page, selon le cas.

Les candidats doivent utiliser une méthode conventionnelle et l'appliquer de manière cohérente afin de citer toutes les sources utilisées, y compris les sources paraphrasées ou résumées. Lors de la rédaction d'un texte, les candidats doivent établir une distinction nette entre leurs propres idées et celles empruntées à autrui en utilisant des guillemets (ou tout autre moyen tel que la mise en retrait du texte) suivis d'une citation adaptée renvoyant à une référence dans la bibliographie. Si une source électronique est citée, la date de consultation doit impérativement être précisée. Il n'est pas attendu des candidats qu'ils maîtrisent parfaitement l'utilisation des méthodes de mention des sources. En revanche, ils doivent montrer qu'ils ont bien cité toutes les sources utilisées. Les candidats doivent être informés qu'ils sont tenus de mentionner l'origine du matériel audio ou visuel, des textes, des graphiques, des images et/ou des données provenant de sources imprimées ou électroniques dont ils ne sont pas l'auteur. Là encore, ils doivent utiliser une méthode de mention/citation des sources adéquate.

## Théorie de la connaissance

**Rappel :** l'enseignement du nouveau cours de théorie de la connaissance commencera en septembre 2013 pour les établissements de l'hémisphère nord et début 2014 pour ceux de l'hémisphère sud, pour première évaluation en 2015. Le nouveau guide pédagogique ainsi que le matériel de soutien pédagogique sont désormais disponibles sur le CPEL.

Nous rappelons aux coordonnateurs qu'une nouvelle série de six sujets imposés en théorie de la connaissance est publiée pour chaque session d'examens. Tous les candidats (y compris les candidats de reprise) doivent rédiger leur essai en réponse à l'un des sujets imposés pour la session d'examens appropriée. Les sujets imposés sont publiés sur le CPEL le 1<sup>er</sup> septembre pour la session de mai suivante et le 1<sup>er</sup> mars pour la session de novembre de la même année.

Nous informons les établissements que la page de couverture électronique contient tous les renseignements sur le candidat dont l'examineur a besoin. Il n'est donc pas nécessaire que les candidats insèrent des en-têtes ou des pieds de page pour ajouter leur nom, leur numéro de candidat, ou le nom

ou le logo de leur établissement sur chaque page de leur essai de théorie de la connaissance. Les candidats peuvent soumettre un essai dans les langues d'usage pour la théorie de la connaissance, qui sont les suivantes : anglais, espagnol, français, allemand, chinois (simplifié) ou chinois (traditionnel).

Le nouvel outil d'évaluation (notation reposant sur l'impression générale) et le formulaire accompagnant l'exposé (TK/PPD) seront utilisés à partir de la session d'examens de mai 2015.

## Créativité, action, service (CAS)

Une nouvelle publication intitulée *Créativité, action, service : renseignements supplémentaires* est à présent disponible sur la page du CPEL consacrée au programme CAS. Ce document a été conçu afin de répondre aux questions fréquemment posées sur le guide actuel de CAS.

## Groupes 1 et 2 – Langues

### Prochaine révision des programmes de langues du Programme du diplôme

La première session d'examens des nouveaux cours étant achevée, nous informons les établissements scolaires que la prochaine révision des programmes de langues du Programme du diplôme débutera officiellement en décembre 2013. Elle commencera par une réunion d'intervenants extérieurs qui représenteront les groupes 1 et 2 ainsi que tout un éventail de langues, d'établissements scolaires, de pays et de perspectives culturelles. Cette première réunion de révision des programmes des groupes 1 et 2 se tiendra à La Haye, au centre mondial de l'IB pour la région Afrique, Europe et Moyen-Orient. Elle aura pour but de définir une orientation et une démarche communes permettant d'aborder certaines grandes questions concernant les deux groupes. Des réunions de révision portant sur chacun des groupes ou sur des cours spécifiques auront lieu au cours des deux à trois années qui suivront. Elles aborderont de manière plus précise des points du programme d'études et les modalités de l'évaluation.

Les membres de la communauté de l'IB (enseignants, coordonnateurs, examinateurs, animateurs d'atelier, etc.) désireux de participer à la réunion de décembre 2013 sur les groupes 1 et 2 ou aux réunions à suivre sont priés d'écrire à l'adresse [DPgroup1and2@ibo.org](mailto:DPgroup1and2@ibo.org) **avant le 27 septembre 2013** afin de nous faire part de leur intérêt. Il est demandé aux personnes intéressées d'envoyer un CV à jour et de répondre brièvement par écrit aux deux questions suivantes :

- 1 Quel(s) cours ou groupe(s) vous intéresseraient le plus dans l'éventualité d'une participation à cette révision des programmes ?
- 2 Comment envisagez-vous l'avenir du ou des cours, ou du ou des groupes, qui vous intéressent ?

## Enquêtes auprès des établissements

Les enseignants des cours actuels des groupes 1 et 2 (dont l'enseignement a débuté en 2011 pour première évaluation en 2013) sont invités à faire part de leur opinion sur ces cours ainsi que sur un certain nombre de points qui détermineront l'orientation future des cours de langues du Programme du diplôme. Les enquêtes menées auprès des établissements scolaires seront accessibles sur le CPEL en fin d'année 2013. Elles constituent un outil important pour l'IB puisqu'elles permettent de recueillir des informations utiles pour la prochaine révision des programmes. Nous espérons que les enseignants seront nombreux à participer à ces enquêtes afin qu'un large éventail d'écoles du monde de l'IB soit ainsi représenté.

## Exigences en matière de lecture pour les cours du groupe 1

Un projet de recherche mené en interne autour des formulaires de notification préalable des œuvres étudiées reçus pour la session de mai 2013 a révélé que certaines œuvres sont fréquemment choisies pour la 1<sup>re</sup> partie (œuvres traduites) du programme du cours de langue A : littérature, alors que ces dernières ne sont pas incluses dans la liste d'œuvres traduites (PLT). Il est rappelé aux enseignants de langue A : littérature qu'ils doivent choisir uniquement des œuvres figurant dans la liste d'œuvres traduites (PLT) pour la 1<sup>re</sup> partie. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples d'œuvres qui ont récemment été choisies pour la 1<sup>re</sup> partie alors qu'elles n'apparaissent pas dans la PLT.

- Isabel Allende : *La maison aux esprits*
- Laura Esquivel : *Chocolat amer*
- F. Scott Fitzgerald : *Gatsby le Magnifique*
- Federico García Lorca : *La Maison de Bernarda Alba*
- William Golding : *Sa Majesté des Mouches*
- Ernest Hemingway : *Le vieil homme et la mer*
- Herman Hesse : *Siddhartha*
- George Orwell : *1984*
- John Steinbeck : *Des souris et des hommes*

## Corrections apportées aux guides pédagogiques, au matériel de soutien pédagogique, à la liste d'œuvres traduites et aux listes d'auteurs prescrits

Les guides pédagogiques, le matériel de soutien pédagogique, la liste d'œuvres traduites et les listes d'auteurs prescrits du groupe 1 feront l'objet d'une révision en septembre 2013 afin de corriger les erreurs. Les corrections seront répertoriées dans les actualités publiées sur le CPEL. Les établissements disposeront du temps nécessaire pour

modifier comme il convient leurs plans de cours après la correction de ces erreurs.

## Langue A : littérature – Langues admises sur demande spéciale

Les demandes spéciales de langues A pour le cours de langue A : littérature passé en tant que matière anticipée doivent être envoyées **au plus tard le 7 octobre 2013** pour la session de mai 2014, et ce, que ces matières soient enseignées par l'établissement ou étudiées en autodidaxie avec le soutien de l'établissement (NM uniquement). Les demandes envoyées après cette date ne seront pas prises en considération. Les établissements doivent en outre garder à l'esprit que les demandes d'inscription dans la catégorie Anticipé pour les langues A admises sur demande spéciale pour le cours de langue A : littérature ne seront approuvées que si ces langues ont déjà fait l'objet d'une demande spéciale et que cette demande a été acceptée pour la session d'examens de mai 2014.

Les langues admises sur demande spéciale pour le cours de langue A : littérature qui ont fait l'objet d'une demande et qui ont été autorisées pour la session d'examens de mai 2014 sont les suivantes.

Arménien A : littérature (NM)	Géorgien A : littérature (NM et NS)	Ndebélé A : littérature (NM)
Azerbaïdjanais A : littérature (NM et NS)	Khmer A : littérature (NM et NS)	Panjabi A : littérature (NM)
Bemba A : littérature (NM)	Rwanda A : littérature (NM)	Shona A : littérature (NM)
Birman A : littérature (NM)	Kurde A : littérature (NM et NS)	Tamoul A : littérature (NM)
Chichewa A : littérature (NM)	Laotien A : littérature (NM et NS)	Tibétain A : littérature (NM)
Maldivien A : littérature (NM)	Marathe A : littérature (NM)	Tigrigna A : littérature (NM)
Dzonga A : littérature (NM)	Mongol A : littérature (NM et NS)	Zoulou A : littérature (NM)

Les coordonnateurs doivent utiliser le formulaire *Langue A : littérature admise sur demande spéciale* disponible sur IBIS sous l'onglet **Matière > Notifications préalables requises > Formulaires disponibles** pour envoyer leur demande et cocher la case « Anticipé ». Les établissements scolaires ne sont pas autorisés à élaborer leurs propres programmes d'études pour les langues admises sur demande

spéciale pour le cours de langue A : littérature passé en tant que matière anticipée. Ils sont tenus d'utiliser une liste d'œuvres déjà autorisées qui leur sera envoyée par le centre de l'évaluation de l'IB, sous réserve de l'approbation de la demande d'inscription dans la catégorie Anticipé pour la langue admise sur demande spéciale concernée. La seule section devant être remplie sur le formulaire est celle qui contient la justification de la nécessité pour le candidat d'étudier une langue admise sur demande spéciale pour le cours de langue A : littérature. Après avoir reçu le formulaire *Langue A : littérature admise sur demande spéciale*, le centre de l'évaluation de l'IB enverra une liste d'œuvres approuvée au coordonnateur.

## Langues classiques – Auteurs et genres littéraires prescrits

Nous rappelons aux enseignants qu'ils devront utiliser la deuxième liste d'auteurs et de genres littéraires prescrits (liste 2) pour le grec ancien et le latin pour les sessions d'examens de novembre 2013 et de mai 2014. Vous trouverez les informations relatives à cette liste d'auteurs et de genres dans les documents suivants, disponibles sous la rubrique **Documents généraux** sur la page du CPEL consacrée aux langues classiques.

- 1 Auteurs et genres littéraires prescrits, pour premiers examens en 2010
- 2 Clarification : auteurs et genres littéraires prescrits, pour premiers examens en 2010

## Travail écrit – Langue B et langue *ab initio*

La composante *travail écrit* des cours de langue B et de langue *ab initio* a été révisée et une version mise à jour des guides sera publiée en septembre 2013. Il est rappelé aux enseignants que les versions mises à jour des guides seront à utiliser en 2013 (pour premiers examens en 2015). Pour les sessions d'examens de 2013 et 2014, le travail écrit de langue B et de langue *ab initio* devra être réalisé et évalué conformément à la description de la tâche contenue dans le guide actuel, et il devra être envoyé conformément aux modalités précisées dans l'édition 2013 du *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.

## Groupe 3 – Individus et sociétés

### Technologie de l'information dans une société globale (TISG)

À partir de la session de mai 2013, tous les élèves du cours de TISG devront inclure une capture vidéo d'écran du produit en fonctionnement dans leur projet de TISG NM/NS. De plus amples informations sur la méthode d'envoi sont disponibles dans l'édition 2013 du *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.

## Philosophie

Nous attirons l'attention des enseignants et des candidats sur le fait que la section A de l'épreuve 1 NM/NS peut contenir deux extraits de textes ou deux illustrations, et qu'il n'est pas obligatoire qu'elle contienne un extrait de texte et une illustration.

Des modifications ont été apportées aux critères B et C pour l'épreuve 1 NM/NS ainsi qu'aux critères B et D pour l'épreuve 3 NS. Ces modifications sont sans incidence pour les élèves et visent à faciliter la tâche des examinateurs en leur fournissant des éclaircissements. Les nouveaux critères d'évaluation sont disponibles dans la version mise à jour du guide sur le CPEL. Ces critères sont utilisés depuis la session de mai 2013.

Dans toutes les épreuves d'examen, les instructions ont également été modifiées afin de clarifier les tâches pour les élèves. Ces nouvelles instructions sont utilisées depuis la session de mai 2013. Elles sont fournies ci-dessous à titre d'information.

### Épreuve 1 NM/NS

Lors de la rédaction de vos réponses, vous devez :

- argumenter de manière organisée en utilisant un vocabulaire clair, précis et approprié au domaine de la philosophie ;
- faire preuve d'une bonne connaissance et compréhension des questions philosophiques appropriées ;
- analyser, développer et évaluer de façon critique des idées et des arguments pertinents ;
- fournir des exemples appropriés qui étayent votre argumentation ;
- identifier et analyser des contre-arguments ;
- fournir des ressources, des illustrations et/ou des exemples pertinents ;
- proposer une réponse personnelle à la question d'examen qui se veut claire et pertinente du point de vue philosophique.

Rédigez une réponse (d'environ 800 mots) dans laquelle :

- vous identifierez dans cet extrait un concept ou un problème philosophique central qui répond à la question : « Qu'est-ce qu'un être humain ? » ;
- vous examinerez deux différentes approches philosophiques au concept ou au problème philosophique que vous avez identifié ;
- vous expliquerez et évalueriez le concept ou le problème philosophique que vous avez identifié.

### Épreuve 2 NM/NS

Lors de la rédaction de votre réponse, vous devez :

- argumenter de manière organisée en utilisant un vocabulaire clair, précis et approprié au domaine de la philosophie, et



*faire preuve d'une bonne compréhension de la terminologie spécifique à l'auteur ;*

- *faire preuve d'une compréhension des exigences spécifiques de la question ;*
- *fournir des références aux idées et arguments présentés dans le texte ;*
- *fournir des exemples appropriés qui étayent votre argumentation ;*
- *identifier et analyser des contre-arguments ;*
- *fournir des ressources, des illustrations et/ou des exemples pertinents ;*
- *développer une évaluation critique des idées et arguments présentés dans le texte ;*
- *proposer une réponse personnelle à la prise de position de l'auteur qui se veut claire et pertinente du point de vue philosophique.*

### Épreuve 3 NM/NS

*Lors de la rédaction de votre réponse, vous devez :*

- *développer une réponse organisée en utilisant un vocabulaire clair, précis et approprié au domaine de la philosophie ;*
- *identifier des questions pertinentes concernant l'activité philosophique soulevée dans le texte ;*
- *adopter votre propre point de vue sur la nature même de la philosophie en tant qu'activité en rapport avec les idées développées dans le texte ;*
- *vous inspirer des compétences acquises, des documents étudiés et des idées développées tout au long du cours et en démontrer une appréciation globale.*

### Découverte de l'activité philosophique – texte inconnu

*Lisez le texte ci-dessous puis rédigez une réponse (environ 800 mots). Votre réponse sera notée sur 30. Veuillez inclure dans votre réponse :*

- *une description concise de l'activité philosophique telle qu'elle est présentée dans le texte ;*
- *une analyse des questions pertinentes relatives à l'activité philosophique présentée dans le texte, en faisant le lien avec votre expérience de la philosophie tout au long du cours ;*
- *des références pertinentes au texte qui démontrent votre compréhension de l'activité philosophique ;*
- *votre évaluation personnelle des questions relatives à l'activité philosophique soulevées dans le texte.*

### Économie

Un certain nombre de changements ont été apportés aux objectifs d'apprentissage dans le guide pédagogique. Ces changements entreront en vigueur à compter de la session de mai 2014 et ils ne devraient pas avoir une trop grande

incidence sur l'enseignement. Toutefois, ils pourront influencer sur les questions ou types de questions qui seront posés pendant les examens. Ils ont été insérés dans le *Guide d'économie* disponible sur le CPEL.

## Psychologie

### Épreuve 2 NM/NS

Les enseignants sont priés de noter que les questions de l'épreuve 2 du NM et du NS peuvent contenir des mots-consignes liés aux objectifs d'évaluation, tels que « décrire » (objectif d'évaluation 1 : connaissance et compréhension du contenu spécifique), « analyser » (objectif d'évaluation 2 : application et analyse) et/ou « discuter » (objectif d'évaluation 3 : synthèse et évaluation).

Par ailleurs, les mots-consignes associés à l'objectif d'évaluation 2 pourraient être utilisés afin d'amener les candidats à bien faire preuve des compétences de pensée critique évaluées dans le cadre du critère B, et ce, dans des questions portant entre autres sur :

- l'analyse des méthodes de recherche et/ou des considérations éthiques ;
- l'application de supports empiriques en lien avec un problème ou une question donné(e) ;
- l'utilisation de preuves issues d'études qui appuient ou réfutent une théorie, un modèle ou un concept ;
- la synthèse de concepts de différents niveaux d'analyse ;
- l'analyse de l'interaction entre des facteurs biologiques, cognitifs et culturels ;
- l'universalité face aux différences culturelles ;
- la remise en cause du lien entre cause et effet.

## Groupe 4 – Sciences

### L'IB recherche des établissements pour son nouveau cours pilote

Un nouveau cours de sciences au NM, qui fera prochainement l'objet d'un projet pilote, est en cours d'élaboration. L'enseignement débutera en septembre 2015. Les cours pilotes sont proposés à un nombre limité d'établissements scolaires.

Pour une grande majorité d'élèves, le cours du groupe 4 peut être leur dernière expérience d'apprentissage scolaire en sciences, et les matières proposées actuellement ne sont donc pas forcément adaptées à tous les élèves du fait de leur degré de spécialisation. Il semblerait plus pertinent d'offrir à ces élèves un cours de sciences plus général, qui leur permettrait de comprendre et de se prononcer sur des questions de société importantes liées aux évolutions scientifiques et technologiques actuelles et les touchant directement. La philosophie du nouveau cours veut que des activités centrées

sur les élèves amènent ces derniers à découvrir le monde merveilleux de la science, sa capacité à changer le monde de manière bénéfique ou néfaste, mais aussi ses limites. L'objectif du cours est d'explorer la nature des sciences – dans une démarche qui permettra d'illustrer certaines grandes idées scientifiques – et d'examiner leurs implications pour la société ainsi que la manière dont elles modifient la place des élèves au sein de la société. Au terme de ce cours, les élèves seront capables d'utiliser leur compréhension de la nature des sciences pour porter un jugement fondé sur les assertions scientifiques.

L'enseignement du cours pilote de sciences au NM débutera en septembre 2015 et durera quatre ans. Le cours sera dispensé uniquement en anglais et évalué lors des sessions de mai. Les établissements scolaires intéressés sont priés d'envoyer leur candidature avant le 20 décembre 2013. Veuillez envoyer une demande à [DPgroup4and5@ibo.org](mailto:DPgroup4and5@ibo.org) afin d'obtenir un formulaire de candidature.

Les établissements retenus pour participer à ce projet pilote devront répondre à un certain nombre de critères. Ils devront :

- être des écoles du monde de l'IB autorisées à dispenser le Programme du diplôme depuis au moins deux ans, et fermement attachées aux traditions et aux valeurs de l'IB ;
- avoir nommé un enseignant chargé de mener à bien le projet pilote, ayant dans l'idéal au moins deux années d'expérience dans l'enseignement du Programme du diplôme ainsi qu'une expérience du groupe 4 ;
- garantir que l'enseignant puisse participer à un atelier consacré à la matière au cours du premier trimestre de 2015, afin de préparer la mise en œuvre du cours pilote ;
- accepter d'enseigner le cours pilote durant les quatre années à des classes de tailles suffisamment grandes (trois groupes d'élèves sur deux ans et trois sessions d'examens en mai). Il ne sera pas possible d'inscrire des candidats anticipés au niveau moyen ;
- se montrer disposés à partager leurs ressources et à participer à des activités de perfectionnement professionnel ;
- se montrer disposés à répondre à des questionnaires et autres dispositifs de communication, et participer activement aux forums de discussion du CPEL ;
- accepter que des modifications puissent être apportées à tout moment, y compris au contenu du programme d'études et aux méthodes d'évaluation, si le retour d'information des établissements participant au projet suggère que certains aspects du cours posent problème. De telles modifications seront réduites à un minimum pendant les deux années du cours suivi par chaque groupe d'élèves ;
- savoir que les candidats ne pourront pas choisir deux matières pilotes, ou une matière pilote et un programme propre à l'établissement ;
- avoir conscience du fait qu'il existe un critère d'exclusion pour la physique, la chimie et la biologie aux NM et NS –

c'est-à-dire que les élèves ne pourront pas suivre à la fois le cours pilote de sciences et le cours de physique, chimie ou biologie.

L'IB choisira les établissements de manière à assurer une bonne représentation démographique ainsi qu'une diversité des types d'établissements scolaires participants.

Les établissements retenus recevront un accord par écrit du chef de la direction des études de l'IB. Seuls ces établissements seront autorisés à inscrire des candidats aux examens dans cette matière pendant la phase pilote.

## Groupe 5 – Mathématiques

### Mathématiques NM et NS – Rappel

Les instructions suivantes ont été publiées à l'origine dans le numéro de mars 2010 des *Notes au coordonnateur* du Programme du diplôme. Nous rappelons aux enseignants qu'ils doivent tenir compte de ces modifications pour la notation des dossiers.

#### Dossiers non conformes

Veuillez prendre note des informations suivantes sur la démarche à adopter lorsque les dossiers ne contiennent pas une tâche de chaque type. Ces directives s'appliqueront lors de la session d'examens de novembre 2013.

Lorsque l'élève rend deux travaux, mais que ceux-ci ne correspondent pas à une tâche de type I et une tâche de type II (par exemple, s'il s'agit de deux tâches de type I ou de deux tâches de type II), les tâches doivent être notées en fonction de chacun des deux types.

Par exemple, si un candidat rend deux tâches de type I, notez la première tâche à l'aide des critères d'évaluation pour le type I et la seconde à l'aide des critères d'évaluation pour le type II. N'appliquez **aucune** autre pénalité.

Cela signifie que la procédure actuelle consistant à noter les deux tâches à l'aide des mêmes critères avant d'appliquer une pénalité de 10 points n'a désormais plus cours.

#### Utilisation d'anciennes tâches publiées avant 2012 – 2013

À la suite des problèmes soulevés et des inquiétudes exprimées par les enseignants concernant la facilité pour les élèves de se procurer sur Internet les corrigés des tâches conçues par l'IB, nous avons pris la décision d'utiliser les tâches sur une période plus limitée, et d'en produire de nouvelles à intervalles réguliers. En conséquence de cette décision, les anciennes tâches ne doivent plus être utilisées. Par mesure de dissuasion, nous avons décidé d'imposer une pénalité de 10 points aux dossiers contenant d'anciennes tâches. Cette pénalité reste applicable. Les tâches conçues par l'IB sont valables pour des sessions d'examens bien précises, comme indiqué sur les tâches en question. Elles sont disponibles sur

le CPEL, et les sessions d'examens pour lesquelles elles ont cours sont clairement stipulées.

En 2013, les seules tâches publiées par l'IB pouvant être utilisées sont celles contenues dans le document *Tâches pour le dossier à utiliser en 2012 et 2013*. L'utilisation de toute autre tâche publiée par l'IB donnera lieu à l'application d'une pénalité de 10 points, y compris s'il s'agit d'anciennes tâches ayant été modifiées.

Le document *Tâches pour le dossier à utiliser en 2011 et 2012* est disponible sur le CPEL à titre de référence uniquement. Les enseignants doivent noter que ces tâches ne sont plus valables pour 2013.

## Groupe 6 – Arts

### Intégrité en milieu scolaire

Un document intitulé *L'intégrité en milieu scolaire dans le Programme du diplôme – Arts* a été publié sur le CPEL sur chacune des pages consacrées aux matières artistiques. Ce document explique comment assurer l'intégrité en milieu scolaire dans chaque matière. Il est demandé aux enseignants d'examiner soigneusement les informations qu'il contient lors de la préparation et de l'envoi de travaux d'évaluation pour les sessions d'examens à venir.

### Arts visuels

Il est rappelé aux établissements scolaires que les travaux présentés pour l'évaluation en arts visuels doivent impérativement avoir été réalisés pendant la durée du cours. Le *Règlement général du Programme du diplôme* stipule à ce propos :

#### Article 3 : candidats et leurs représentants légaux

3.2 Qu'il s'agisse du diplôme ou d'un certificat, les candidats doivent satisfaire à toutes les exigences du Programme du diplôme pendant les deux années que dure le programme.

Si les candidats présentent des travaux qui ont été réalisés en dehors de cette période, ces derniers ne seront pas pris en considération lors du processus d'évaluation.

### Musique

#### Musique – épreuve de compréhension auditive : œuvres imposées pour 2015 et 2016

Les deux œuvres imposées pour les sessions de mai et de novembre en 2015 et 2016 sont la *Petite Messe Solennelle* de Rossini et *Un Américain à Paris* de Gershwin.

Les établissements doivent se procurer la partition intégrale de l'œuvre *Un Américain à Paris* directement auprès de librairies spécialisées (<http://www.alfred.com/Products/An-American-in-Paris--00-MO0001.aspx>). Celle de la *Petite Messe Solennelle* est largement disponible. Les établissements utilisant une version en ligne gratuite doivent s'assurer qu'ils respectent la législation sur le droit d'auteur en vigueur dans leur pays.

### Œuvres imposées pour 2013 et 2014

Nous remercions les enseignants qui ont signalé des problèmes concernant les partitions des œuvres imposées pour 2013 et 2014 : la *Symphonie classique* de Prokofiev et le *Concerto pour piano du Fleuve Jaune* de Xian Xinghai. Le responsable de matière a consulté l'examineur principal au sujet de la composante de l'épreuve 1 et ses conseils sont repris ci-dessous.

Les enseignants peuvent recommander aux élèves d'indiquer, au début de leur réponse, l'édition de la partition et le système de numérotation utilisés. Par exemple : « J'utilise la partition d'Ernst Eulenburg et je ferai référence aux numéros des mesures de la partition » ou encore « Pour cette réponse, j'utilise l'édition Dover et j'ai corrigé les numéros des mesures ».

Il a été souligné que la partition numéro 8111 d'Ernst Eulenburg du *Concerto pour piano du Fleuve Jaune* de Xian Xinghai contient les erreurs suivantes :

Premier mouvement, *Le chant du batelier du Fleuve Jaune* : la dernière note de piano de la 16<sup>e</sup> mesure doit être un si (B) et non un sol (G). C'est également le cas pour les mesures 19, 21 et 23. Le sol (G) annule l'effet de la gamme pentatonique ré-mi-fa#-la-si (D-E-F#-A-B) utilisée dans cette partie. Veuillez demander aux élèves de corriger les partitions.

Deuxième mouvement, *Ode au Fleuve Jaune* : contrairement à l'usage courant, la partition commence la numérotation des mesures à la première mesure incomplète. Si la façon traditionnelle de numéroter les mesures est utilisée dans une autre édition, il pourrait y avoir un décalage entre l'édition d'Ernst Eulenburg et les autres. Veuillez vous assurer que les élèves sont au courant de ce décalage lorsqu'ils citent les partitions pendant les examens.

Troisième mouvement, *Le Fleuve Jaune en colère* : le problème des mesures se retrouve également dans ce mouvement. Veuillez aussi noter que l'édition d'Eulenburg n'inclut pas les interventions initiales de la flûte chinoise et du piano en forme de cadence.

Quatrième mouvement, *Défendez le Fleuve Jaune* : le problème des mesures se retrouve également dans ce mouvement.

Dans l'édition de Dover de la *Symphonie classique* de Prokofiev, le numéro des mesures est indiqué toutes les dix mesures, au bas de la partition. Malheureusement, dans le premier mouvement, la mesure numéro 110 a été omise. Par conséquent, la partition passe de la mesure numéro 100 à la mesure numéro 120. Il est conseillé aux élèves de modifier le numéro des mesures convenablement et d'indiquer, au début de leur réponse, qu'ils ont effectué cette modification. Il existe différentes versions gratuites de la partition de cette œuvre, dans lesquelles la numérotation des mesures est correcte.

Il sera demandé aux examinateurs de tenir compte de ces problèmes lors de la notation.

## Développement pédagogique et cycles de révision du Programme du diplôme

Matière	Début de l'enseignement du nouveau programme (septembre / janvier)	Dernières évaluations conformément à l'ancien programme	Premières évaluations conformément au nouveau programme
<b>Groupe 1 – Études en langue et littérature</b>			
<i>Langue A1</i>	—	Novembre 2012	—
<i>Langue A : littérature</i>	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
<i>Langue A : langue et littérature</i>	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
<b>Groupe 2 – Acquisition de langues</b>			
<i>Langue A2</i>	—	Novembre 2012	—
<i>Langue B</i>	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
<i>Langue ab initio</i>	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
<i>Langues classiques</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<b>Groupe 3 – Individus et sociétés</b>			
<i>Gestion des entreprises</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Économie</i>	2018 – 2019	Novembre 2019	Mai 2020
<i>Géographie</i>	2016 – 2017	Novembre 2017	Mai 2018
<i>Histoire</i>	2015 – 2016	Novembre 2016	Mai 2017
<i>TISG</i>	2018 – 2019	Novembre 2019	Mai 2020
<i>Philosophie</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Psychologie</i>	2017 – 2018	Novembre 2018	Mai 2019
<i>Anthropologie sociale et culturelle</i>	2016 – 2017	Novembre 2017	Mai 2018
<i>Religions du monde</i>	2018 – 2019	Novembre 2019	Mai 2020
<b>Groupe 4 – Sciences</b>			
<i>Biologie</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Chimie</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Technologie du design</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Physique</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Science du sport, de l'exercice et de la santé</i>	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<i>Informatique</i>	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<b>Groupe 5 – Mathématiques</b>			
<i>Mathématiques complémentaires NM</i>	—	Mai 2013	—



Matière	Début de l'enseignement du nouveau programme (septembre / janvier)	Dernières évaluations conformément à l'ancien programme	Premières évaluations conformément au nouveau programme
<i>Mathématiques complémentaires NS</i>	2012 – 2013	—	Mai 2014
<i>Études mathématiques NM</i>	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<i>Mathématiques NM</i>	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<i>Mathématiques NS</i>	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<b>Groupe 6 – Arts</b>			
<i>Danse</i>	2019 – 2020	Novembre 2020	Mai 2021
<i>Cinéma</i>	2017 – 2018	Novembre 2018	Mai 2019
<i>Musique</i>	2017 – 2018	Novembre 2018	Mai 2019
<i>Théâtre</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Arts visuels</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<b>Tronc commun</b>			
<i>Créativité, action, service</i>	2015 – 2016	Novembre 2016	Mai 2017
<i>Mémoire</i>	2016 – 2017	Novembre 2017	Mai 2018
<i>Théorie de la connaissance</i>	2013 – 2014	Novembre 2014	Mai 2015
<b>Matières interdisciplinaires</b>			
<i>Systèmes de l'environnement et sociétés</i>	2015 – 2016	Novembre 2016	Mai 2017
<i>Littérature et représentation théâtrale</i>	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013

## Cours du Programme du diplôme en ligne

À partir de février 2014, tous les cours du Programme du diplôme en ligne seront disponibles pour la session d'examens de novembre.

Les cours actuellement proposés sont les suivants.

- Groupe 2
  - Mandarin *ab initio*
  - Espagnol *ab initio*
- Groupe 3
  - Commerce et gestion NM/NS
  - Économie NM/NS
  - TISG NM/NS
  - Philosophie NM
  - Psychologie NM/NS

- Groupe 5
  - Mathématiques NS
- Groupe 6
  - Cinéma NM

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez écrire à [admissions@pamojaeducation.com](mailto:admissions@pamojaeducation.com) ou [dp.online@ibo.org](mailto:dp.online@ibo.org).

## Perfectionnement professionnel

### Catalogue du perfectionnement professionnel global

L'équipe du perfectionnement professionnel global recueille les commentaires de diverses parties prenantes en vue de déterminer quels nouveaux ateliers élaborer chaque année. Le nouveau catalogue du perfectionnement professionnel, qui décrit chacun des ateliers, est désormais disponible sur la page <http://ibo.org/fr/programmes/pd/>. Il comprend, entre autres, les ateliers de catégorie 3 énumérés ci-dessous.

- Les concepts et la recherche dans le cadre du Programme du diplôme
- La direction pédagogique dans le cadre du Programme du diplôme
- L'évaluation de la mise en œuvre du Programme du diplôme
- L'évaluation interne dans les cours de mathématiques NM et NS
- Comprendre le Programme du diplôme
- Arts visuels – Du chevalet à l'écran, l'évaluation à l'ère numérique
- L'intégrité en milieu scolaire dans la pratique
- Évaluation des composantes du tronc commun (TdC, programme CAS et mémoire) : étapes à suivre pour améliorer les résultats des élèves (<http://ecatalogue.ibo.org/i/103807>)
- Dispenser les formations à orientation professionnelle dans le cadre du COPIB

Des ateliers sur le continuum des programmes sont également proposés.

- Trouver un sens commun : l'IB et l'initiative « Common Core state standards » (normes de base communes aux États) (<http://ecatalogue.ibo.org/i/103807>)
- Le pouvoir des langues dans la transformation de la culture d'un établissement : élaboration d'une politique linguistique (<http://ecatalogue.ibo.org/i/103807>)

## Séminaires dédiés aux matières en 2014

L'IB publie de nouveaux guides pédagogiques en début d'année, puis propose des séminaires dédiés aux matières afin de faciliter la compréhension et la mise en œuvre des changements. Les séminaires dédiés aux matières représentent pour les **enseignants expérimentés de l'IB** une excellente occasion de bien se familiariser avec les changements apportés dans leur discipline. Ils expliquent et illustrent le cadre d'enseignement et d'apprentissage, les directives et les exigences de mise en œuvre, les objectifs spécifiques et les critères, les outils d'évaluation et les types de tâches. Le personnel chargé des programmes au sein de l'équipe de développement du programme et/ou un membre de l'équipe de révision du programme sont disponibles tout au long des ateliers pour répondre aux questions et se joindre aux discussions. Les séminaires dédiés aux matières se tiendront de manière traditionnelle dans les trois mois qui suivent la publication du nouveau guide. Tous les ateliers (en ligne ou traditionnels) ayant lieu après les séminaires dédiés aux matières porteront sur le nouveau guide. Tout atelier organisé avant ces séminaires portera encore sur le guide en vigueur.

En 2014, plusieurs séminaires dédiés aux matières de catégorie 3 seront organisés à l'intention des **enseignants expérimentés de l'IB** en :

- biologie ;
- gestion des entreprises (nouvel intitulé du cours) ;
- chimie ;
- langues classiques ;
- technologie du design ;
- philosophie ;
- physique ;
- théâtre ;
- arts visuels.

En 2013, les ateliers de catégories 1 et 2 pour les matières énumérées ci-dessus porteront **uniquement** sur les guides actuellement en vigueur (derniers examens en 2015). Tous les animateurs d'atelier de ces matières suivront une formation sur les modifications et leurs conséquences afin de pouvoir animer les ateliers en 2014. En attendant, les enseignants, les coordonnateurs de l'IB et les chefs d'établissement peuvent consulter les derniers rapports de révision des programmes sur le CPEL. Ceux-ci sont disponibles sous la rubrique **Révision du programme** de la page consacrée à chaque matière.

## Calendrier des événements

Fin de l'année 2013	Formation en ligne pour les animateurs d'atelier
Décembre 2013	Publication sur le CPEL des versions provisoires des nouveaux guides pédagogiques (à utiliser à partir de septembre 2014)
Février – mai 2014	Organisation de séminaires dédiés aux matières de catégorie 3 destinés aux <b>enseignants expérimentés de l'IB</b> . Ces séminaires porteront sur les nouveaux cours dont l'enseignement débutera en septembre 2014. Veuillez consulter la page consacrée au perfectionnement professionnel sur le site Web de l'IB pour obtenir de plus amples informations.
Mars 2014	Publication sur le CPEL des versions finales des nouveaux guides pédagogiques
À partir de mars 2014	Tous les ateliers de catégories 1 et 2, qu'ils soient organisés par les bureaux régionaux de l'IB ou des fournisseurs externes, porteront sur les nouveaux guides

Septembre 2014

Enseignement conformément aux nouveaux guides

Si vous avez des questions sur les activités de perfectionnement professionnel, veuillez les adresser à l'équipe chargée du perfectionnement professionnel global en envoyant un courriel à [diploma.pd@ibo.org](mailto:diploma.pd@ibo.org).

## Actualités du service de recherche globale de l'IB

### Influence des programmes

Récemment, l'IB a publié les résultats de trois études portant sur l'influence du Programme du diplôme. La première étude, intitulée *Le ressenti des élèves sur les bénéfices du mémoire dans la préparation aux études universitaires* a été menée par David Wray, de l'université de Warwick. L'objectif principal était d'analyser les résultats et bénéfices d'apprentissage pouvant être attribués au mémoire du Programme du diplôme de l'IB en termes de connaissances, de compétences, d'aptitudes et d'engagement, ainsi que d'autres aspects susceptibles de préparer les élèves aux études universitaires. Étaient principalement analysés le sentiment global, les expériences d'apprentissage, les critiques et l'influence de l'expérience des élèves lors de la préparation du mémoire et des *A-levels*. Les conclusions du projet suggèrent que la plupart des objectifs du mémoire ont été atteints, que les anciens élèves du Programme du diplôme ont réellement apprécié le fait de travailler sur le mémoire et que celui-ci leur a beaucoup appris, notamment à raisonner de manière critique et indépendante. Ce travail fait suite à une étude récemment menée par des chercheurs de l'université de Virginie (UVA), qui portait sur l'influence du mémoire sur les attitudes et les expériences des élèves du Programme du diplôme dans le contexte des travaux de recherche entrepris dans l'enseignement supérieur. Une troisième étude sur l'influence du mémoire sera publiée plus tard dans l'année.

La seconde étude, publiée récemment, s'intitule *Le Programme du diplôme du Baccalauréat International au Mexique pour préparer les élèves à l'enseignement supérieur*. Elle analyse la relation entre la participation d'élèves mexicains au Programme du diplôme de l'IB et le degré de préparation de ces mêmes élèves à l'enseignement supérieur mexicain. Quatre établissements scolaires se sont prêtés à une étude de cas dans le cadre de cette étude menée par Anna Rosefsky Saavedra de RAND Corporation. Elle indique que les élèves, les enseignants et les membres de la direction des écoles du monde de l'IB dans l'échantillon estiment que le Programme du diplôme prépare bien au défi que constitue le travail universitaire.

Enfin, la troisième étude, intitulée *Mise en œuvre du Programme du diplôme dans les établissements scolaires publics en Équateur*, analyse la mise en œuvre et l'impact du Programme du diplôme de l'IB en Équateur, en étudiant plus

particulièrement les changements au niveau des pratiques scolaires et les résultats des élèves. Sous la direction d'Elisabeth Barnett du Teachers College de l'université Columbia, des chercheurs originaires des États-Unis et d'Équateur ont employé une méthode mixte de recherche conçue pour traiter des questions de recherche définies et ainsi recueillir des données grâce à des observations, des entretiens, des enquêtes et l'analyse de bases de données existantes. Bien que le Programme du diplôme semble avoir un impact considérable sur l'éducation publique en Équateur, le rapport fait état de plusieurs incidences importantes et propose des recommandations visant à soutenir la mise en œuvre du programme à une échelle plus grande encore.

Ces études ainsi que les autres projets de recherche entrepris par l'IB pour mesurer l'influence du Programme du diplôme de l'IB sont disponibles à l'adresse <http://www.ibo.org/fr/research/policy/programmevalidation/diploma/>.

### Bourse de recherche Jeff Thompson

L'IB se réjouit de pouvoir apporter son soutien aux travaux de recherche indépendants des professionnels de l'éducation de l'IB. La prochaine date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 octobre 2013. Vous trouverez de plus amples informations sur cette bourse et sur le dépôt des candidatures à l'adresse suivante : <http://www.ibo.org/fr/research/resources/jeffthompson/>.

## IB Publishing

### Mise à jour des publications sur la diversité d'apprentissage

Le document intitulé *Enseigner à des élèves ayant des besoins spéciaux en matière d'éducation et d'apprentissage – Guide pratique à l'intention des établissements* (2004) a été mis à jour et remplacé. Un nouveau document intitulé *Répondre aux divers besoins éducationnels des élèves dans la salle de classe* (mai 2013) est à présent disponible sur le CPEL.

Cette publication répertorie et examine des besoins éducationnels spéciaux, qui sont présentés par ordre alphabétique. Sous chaque titre de section, le besoin spécial est brièvement défini puis des informations sur les difficultés possibles, des suggestions de stratégies d'enseignement et des idées de ressources sont fournies.

Les informations présentées dans ce document sont destinées à être utilisées au cours des séances de planification et des ateliers pendant lesquels les professionnels de l'éducation travaillent conjointement à l'élaboration de pratiques non discriminatoires et de solutions pour répondre aux besoins éducationnels individuels des élèves. Ces informations n'ont pas pour but d'aider à établir un diagnostic. Elles ne sont pas non plus conçues pour garantir aux établissements la conformité avec les exigences, lois ou politiques locales relatives à l'éducation des élèves ayant des besoins spéciaux.

## **Mise à jour de la publication *En quoi consiste le système éducatif de l'IB ?***

En quoi les programmes de l'IB sont-ils différents des nombreux autres programmes d'enseignement de qualité disponibles à travers le monde ? *En quoi consiste le système éducatif de l'IB ?* est un document qui présente la philosophie de l'IB en matière d'éducation et propose une vision générale du continuum d'éducation internationale de l'IB.

Cette publication vise à communiquer clairement les éléments qui constituent la pierre angulaire de l'éducation proposée par l'IB. Destiné aux professionnels de l'éducation, aux personnes apportant leur soutien à l'IB, aux élèves et à leurs familles, ce document décrit les idéaux sous-tendant tous les programmes de l'IB. Grâce à sa description de la philosophie pédagogique de l'IB, ce document offre un soutien aux établissements tout au long du processus d'autorisation et de mise en œuvre des programmes de l'IB.

*En quoi consiste le système éducatif de l'IB ?* identifie les éléments qui se trouvent au cœur des programmes de l'IB et fournit une vue d'ensemble de ces derniers. Ce document est publié à titre d'information et son contenu n'est pas définitif ; il a pour but de susciter des discussions et sera revu régulièrement. Suite à la révision du profil de l'apprenant de l'IB, qui s'est achevée en avril 2013, la version finale de la publication *En quoi consiste le système éducatif de l'IB ?* est désormais disponible sur le CPEL en anglais, français et espagnol.

## **Histoires d'apprentissage pour le continuum des programmes de l'IB**

Les histoires d'apprentissage sont disponibles sur les pages du Programme du diplôme du CPEL, sous la rubrique **Publications communes aux trois programmes**. Elles proposent des exemples de bonnes pratiques dans des écoles du monde de l'IB afin d'inciter les enseignants et les communautés d'apprentissage des établissements à la recherche, à l'action et à la réflexion. Les établissements cités dans cette série sont représentatifs d'un éventail de façons de développer et d'appliquer les normes de mise en œuvre des programmes de l'IB et leurs applications concrètes. Ces histoires sont centrées sur quatre grands domaines mis en avant par l'équipe de développement du continuum : inclusion, langue et apprentissage, établissements dispensant plusieurs programmes, et engagement mondial.

Chaque histoire d'apprentissage illustre la mise en œuvre d'un ou plusieurs programmes de l'IB dans un contexte local spécifique. Les histoires sont présentées selon le même modèle et exposent des informations générales, les contextes culturels et des ressources complémentaires. Les premières histoires d'apprentissage à caractère mondial mettent en scène : l'International School Manila, lieu de la conférence du Global Issues Network en 2012 sponsorisé par l'East Asia Regional Council of Schools ; le rôle des documentalistes ; les approches linguistiques des établissements ; l'apprentissage et l'élaboration des politiques linguistiques à l'International School of Belgrade. Vous pourrez découvrir d'autres histoires au fil de l'année ainsi que des conseils sur la manière de les utiliser dans le cadre d'un perfectionnement personnel ou professionnel dans l'ensemble de l'établissement.

## **Engagement mondial – Des fiches à l'intention des enseignants**

Les écoles du monde de l'IB ont désormais accès à toute une série de fiches destinées aux enseignants. Elles ont été conçues comme supports permettant de soutenir l'apprentissage autour de défis mondiaux importants qui peuvent parfois être difficiles à aborder avec les élèves. Ces fiches sont disponibles sur le CPEL. Elles se concentrent sur l'enseignement des conflits, des droits, de la coopération et la gouvernance, du développement et de l'environnement.

Chaque fiche commence par une introduction facile à lire qui présente le contexte et le cadre général en quelques pages (intitulée « De quoi s'agit-il ? »). Suivent d'autres sections intitulées « À débattre » (vue d'ensemble des grandes idées et des penseurs importants), « Sources d'informations utiles » (informations utiles, organisations intéressantes et points de vue multiples), « Mise en route » (résultats rapides et sujets de discussion simples), « Intégration dans le programme d'études » (applications dans les différentes disciplines telles que langue et littérature, mathématiques/sciences/technologie, sciences humaines/arts, commerce/gestion/économie), « Outils supplémentaires » (ressources supplémentaires à prendre en compte lors de votre recherche), « Engagements mondiaux » (idées pour les actions initiées par les élèves et l'apprentissage par le service) et « Pour en savoir plus » (revues et ouvrages accessibles).